

## CHRONIQUES

---

### NÉCROLOGIE

---

#### **Pierre SABATIER de LACHADENÈDE**

(1875-1960)

Le Baron Pierre SABATIER DE LACHADENEDE, Inspecteur Général Honoraire des Eaux et Forêts, est décédé dans sa 86<sup>e</sup> année, le 23 janvier, à Toulon dans la propriété qu'il habitait depuis sa mise à la retraite en juillet 1937.

M. DE LACHADENEDE était entré à l'École de Nancy en 1895 avec la 71<sup>e</sup> promotion. Sa carrière forestière, après la période initiale du stage qui était de règle à cette époque, débuta par un séjour de deux ans et demi en Algérie à Médéa et Blida. A son retour en France, après un court passage dans les Vosges au Thillot, sa carrière se déroula dans les régions méridionales de notre pays. Il fut successivement Inspecteur adjoint à Toulon et à Nice, Inspecteur à Belley et à Castres, pour être nommé Conservateur à Carcassonne en 1928.

C'est pendant son séjour à Castres que M. DE LACHADENEDE commença à s'intéresser vivement aux questions de pisciculture en vue de réempoissonner en Truites les rivières de la Montagne Noire, ce qui ne l'empêchait point dès 1927 de prêcher la croisade pour le reboisement. Il procéda alors à des acquisitions de terrains pour le compte de l'Administration des Eaux et Forêts et encouragea la plantation des landes communales du département du Tarn.

Lorsqu'en 1934 l'Administration décida de créer trois Conservations de Chasse et Pêche, son choix se porta tout naturellement sur M. DE LACHADENEDE déjà fort connu par ses connaissances halieutiques, et lui confia les Bassins de la Garonne et de l'Adour.

La disparition progressive du Saumon dans ces bassins qu'on ne trouvait plus que dans le Gave d'Oloron avec une certaine abondance, devint alors sa principale préoccupation. La construction des barrages hydroélectriques empêchant la remontée des migrateurs à la période du frai, il chercha le moyen de remédier à cet état de choses par l'implantation dans ces barrages d'ouvrages qui en permettraient le franchissement aux grands Saumons. Sachant qu'en matière hydraulique le calcul ne permet pas d'avoir une idée précise du comportement du flot dans une eau freinée, il expérimenta son système sur maquettes au Laboratoire de la Faculté des Sciences de Toulouse où enseignait alors le professeur JAMES, lui aussi féru de pisciculture.

Ayant ainsi déterminé les caractéristiques qui convenaient à une passe destinée au franchissement des barrages par les grands migrateurs, il décida d'appliquer son système aux cours d'eau dont il avait la charge.

La Conservation de Pau étant devenue libre, il s'y fit nommer en juin 1934, pour se trouver à proximité des gaves à Saumons.

Ayant obtenu des crédits de l'Administration, il fit construire des échelles de sa conception sur les Gaves de Pau, d'Ossau, d'Aspe et d'Oloron.

Ces ouvrages furent une réussite; quelques années après leur réalisation les Saumons avaient frayé dans les hautes vallées d'Aspe et d'Ossau, d'où ils avaient été chassés depuis plusieurs siècles.

Les échelles de Lachadenède sont aujourd'hui classiques. Il en a été construit un peu partout en France.

M. DE LACHADENEDE appartenait à cette lignée d'anciens forestiers dont il était un des derniers représentants. Laissant à ses subordonnés toute initiative, les conseillant amicalement, c'était un plaisir de travailler sous ses ordres.

Tous ceux qui l'ont connu ont apprécié sa parfaite courtoisie, l'objectivité et la franchise de son caractère, la sûreté de son amitié. Ses dernières années avaient été assombries par un deuil cruel qui avait miné sa robuste santé.

Il était Chevalier de la Légion d'honneur, Officier du Mérite Agricole.

Ses obsèques ont été célébrées à Toulon en présence d'une assistance recueillie d'amis et d'un petit groupe de forestiers qui lui ont apporté le suprême hommage d'une administration qu'il avait honorée et à laquelle il était resté profondément attaché. L'inhumation a eu lieu à Servas dans le Gard.

P. LARRIEU.

---

## **Un colloque sur la pollution des eaux organisé à Paris, par la Fédération européenne pour la protection des eaux**

(12-13 OCTOBRE 1961)

---

Un colloque international organisé par la Fédération européenne pour la protection des eaux, s'est tenu à Paris, les 12 et 13 octobre dernier, sous la présidence du Professeur JAAG, Président de la Fédération.

Après avoir entendu des exposés de différents experts sur l'alimentation de l'homme par des eaux de surface, sur les aspects bactériovirologiques et chimiques, ainsi que sur les critères à exiger de ces eaux, le colloque a écouté avec intérêt des rapports sur la qualité des eaux exigée pour la pêche et pour l'agriculture ainsi que sur leur classification et les critères concernant leur introduction, lorsqu'elles sont polluées, dans les cours d'eau et dans les lacs. Enfin les maladies que l'homme peut contracter au contact d'eaux polluées et les conditions hygiéniques qu'exigent les piscines et les baignades ont été abordées.

Après de longues discussions, les experts présents ont adopté la résolution suivante, que nous croyons intéressant de reproduire en entier :

#### RÉSOLUTION.

La Fédération européenne pour la Protection des eaux a tenu, les 12 et 13 Octobre 1961, à Paris, son V<sup>e</sup> colloque consacré au problème de la qualité des eaux de surface, en collaboration avec l'Association nationale pour la protection des eaux.

Dix pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse étaient représentés par des experts. L'Organisation mondiale de la Santé avait, en outre, montré son intérêt au travail de la Fédération européenne pour la protection des eaux par l'envoi d'un représentant de son bureau régional de l'Europe.

Les rapports et les discussions montrèrent que, malgré des efforts louables et certains progrès, l'état des eaux ne s'est pas amélioré en général ; il est même apparu, en partie, plus mauvais.

L'importance d'une eau saine et de bonne qualité pour l'approvisionnement en eau des populations, pour les besoins de l'industrie, de l'agriculture (irrigation, pêche et élevage du poisson), pour les bains, le sport et les loisirs a été démontrée.

Le danger du transport à distance des maladies virales dans les eaux de surface qui, jusqu'à présent, n'avait fait l'objet que d'un petit nombre de recherches et qu'il est difficile de combattre a été spécialement souligné.

L'eau n'a pas seulement une importance hygiénique et économique, mais est encore un facteur déterminant pour la conservation de la nature.

Les participants au colloque constatent de nouveau l'importance sociale de disposer d'eaux de bonne qualité et de la nécessité de les conserver pures ; les eaux déjà moyennement polluées doivent être protégées d'une pollution supplémentaire ; les eaux qui ont atteint un état de pollution accentuée et dangereuse doivent être améliorées pour être utilisées sans danger.

Il est désirable que pour la détermination de l'état des eaux, on dispose de méthodes unifiées qui permettent des comparaisons, en particulier pour les eaux communes, à différents états. Des normes pour l'appréciation des eaux au point de vue physique, chimique, bactériologique, virologique et biologique doivent permettre des comparaisons et permettre de déceler les pollutions qu'il est nécessaire de corriger.

L'élaboration de normes se référant à des eaux communes à différents états devrait aboutir à des valeurs internationalement applicables.

En vue de parvenir à une amélioration générale des eaux, toutes mesures administratives et techniques doivent être prises ou, si nécessaires, développées.

Étant donné l'importance d'eaux de bonne qualité pour la santé et l'économie publique, des sacrifices financiers doivent être supportés. La Fédération a conscience de la nécessité de consacrer beaucoup d'argent pour effectuer les recherches, les contrôles et les travaux propres à remédier à l'état désastreux qui résulte des négligences des dernières décennies.

Le travail éducatif déjà poursuivi a trouvé un écho réconfortant : il doit être continué et renforcé pour gagner tous les milieux. Une eau de bonne qualité est d'importance vitale pour chacun ; l'utilisateur doit donc être conscient de sa responsabilité vis-à-vis de la communauté.

Ces considérations ont d'autant plus d'importance que la population du globe s'accroît, que les ressources en eau souterraine s'amenuisent, tandis que les besoins augmentent par suite de la civilisation et d'un standard de vie plus élevé. Notre génération a le devoir de prévenir le danger qui, ainsi, menace nos générations futures.

---